



Mieux connaître les organismes nuisibles réglementés ou émergents pour être acteur du réseau d'épidémiologie-surveillance à La Réunion

Public visé

Techniciens conseillers agricoles

10 stagiaires maximum

Durée

2 jours (14 heures)

Dates et lieux de formation

1^{er} et 2 octobre à St Pierre

5 et 6 novembre à St Benoit

17 et 19 novembre à St Pierre

Tarif

GRATUITE
Inscription préalable obligatoire

Contact

Marlène MARQUIER
fdgdon.itf@gmail.com
06 92 91 02 32

Objectifs

Connaître les enjeux de la surveillance biologique du territoire et contribuer au réseau d'épidémiologie-surveillance à La Réunion comme observateur de terrain par des remontées d'observation efficaces et réactives.

Être capable de

- Reconnaître les organismes nuisibles réglementés ou émergents
- Prélever des échantillons de qualité pour une analyse de diagnostic
- Remonter efficacement les observations de terrain aux référents du réseau d'épidémiologie-surveillance
- Transmettre aux agriculteurs les bonnes pratiques pour gérer au mieux les organismes nuisibles détectés et éviter leur propagation



Contenu de la formation

- Définition et enjeux de la Surveillance Biologique du Territoire
- Les réseaux SBT à La Réunion : le réseau d'épidémiologie-surveillance ECOPHYTO et les missions déléguées par l'Etat à l'OVS végétal
- Etat de lieux des organismes nuisibles réglementés ou émergents à La Réunion
- Protocole de prélèvement d'échantillons et présentation de la Clinique du Végétal®
- Appui de la modélisation de la dynamique des organismes nuisibles réglementés pour l'épidémiologie-surveillance

Moyens et méthodes pédagogiques

- Diaporama illustré, vidéos
- Atelier pratique d'observation des ON et de prélèvement d'échantillons au terrain et/ou visite de la Clinique du Végétal®
- Interventions d'experts
- Echanges et débats

Validation de la formation

- QCM de vérification des acquis
- Attestation de suivi de formation

Responsable pédagogique

Marlène MARQUIER, FDGDON-Réunion, responsable transfert-formation

Dispositif financier

Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et le Département de la Réunion dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Réunion/ FEADER 2014-2020



Mise à jour : 08/09/20